



# Contournement Ouest de Montpellier COM

## *Le Collectif 'AutreCOM'*

### *s'oppose à ce projet autoroutier urbain*

**Nous avons besoin de votre soutien financier**

Le projet COM, autoroute urbaine de 6 km traversant l'ouest de Montpellier, est l'illustration d'une politique éculée : l'ère du tout-voiture, de la surconsommation énergétique et des émissions de GES. Elle induit un étalement urbain incontrôlable, dévoreur d'espaces agro-naturels et créateur de zones à forte émission pour les riverains. Cette politique d'attractivité et de croissance urbaine sans limites conduit aussi à des inégalités croissantes entre territoires et groupes sociaux.

Elus et citoyens sont de plus en plus nombreux à s'opposer à ce type de projet d'un autre âge et à proposer des alternatives plus performantes et moins impactantes.

Ce COM autoroutier, imposé par le Gouvernement, est en totale contradiction avec tous les objectifs et engagements nationaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de réduction de nos consommations énergétiques et de préservation de notre patrimoine naturel.

Ce projet porte fortement atteinte aux paysages urbains traversés, et à la qualité de vie des riverains. Il est illusoire de penser qu'il réduira les congestions de circulation, alors qu'il anticipe un triplement du trafic routier avec forte croissance du transit des poids-lourds et celui lié au tourisme.



Le collectif AutreCOM propose des alternatives basées sur le déploiement de transports collectifs rapides et de mobilités douces, avec des reports modaux efficaces. Ces solutions, à l'ère de la transition énergétique des transports, sont bien plus attractives que la voiture individuelle très coûteuse et condamnée à subir les restrictions d'accès aux centres urbains.

**Un recours au tribunal administratif a été déposé par les associations constituant le collectif pour demander l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique du projet dans sa version autoroutière.**

Nous devons faire face à des frais de justice, d'avocat et d'avis d'experts. Un premier appel à don nous a permis d'engager un conseil juridique. Aussi, nous faisons appel à votre contribution sur notre cagnotte en ligne pour préparer notre plaidoyer juridique. Cliquer sur le lien ou scanner le Flash-Code :



<https://autrecom.tiny.us/hello>

Merci d'avance pour votre précieuse participation et pour la diffusion de cet appel !  
Rappel : votre don est défiscalisable.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour prendre connaissance des nos actions (balades, conférences, ...)

AutreCOM <https://autrecom.jimdosite.com/> [autrecom34@protonmail.com](mailto:autrecom34@protonmail.com)

*Saint Jean Environnement, Vélocité, Paysages de France, SOS Lez-Environnement, Alternatiba Montpellier*



# Contournement Ouest de Montpellier COM

## *Le Collectif 'AutreCOM'*

### *s'oppose à ce projet autoroutier urbain*

**Nous avons besoin de votre soutien financier**

Le projet COM, autoroute urbaine de 6 km traversant l'ouest de Montpellier, est l'illustration d'une politique éculée : l'ère du tout-voiture, de la surconsommation énergétique et des émissions de GES. Elle induit un étalement urbain incontrôlable, dévoreur d'espaces agro-naturels et créateur de zones à forte émission pour les riverains. Cette politique d'attractivité et de croissance urbaine sans limites conduit aussi à des inégalités croissantes entre territoires et groupes sociaux.

Elus et citoyens sont de plus en plus nombreux à s'opposer à ce type de projet d'un autre âge et à proposer des alternatives plus performantes et moins impactantes.

Ce COM autoroutier, imposé par le Gouvernement, est en totale contradiction avec tous les objectifs et engagements nationaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de réduction de nos consommations énergétiques et de préservation de notre patrimoine naturel.

Ce projet porte fortement atteinte aux paysages urbains traversés, et à la qualité de vie des riverains. Il est illusoire de penser qu'il réduira les congestions de circulation, alors qu'il anticipe un triplement du trafic routier avec forte croissance du transit des poids-lourds et celui lié au tourisme.



Le collectif AutreCOM propose des alternatives basées sur le déploiement de transports collectifs rapides et de mobilités douces, avec des reports modaux efficaces. Ces solutions, à l'ère de la transition énergétique des transports, sont bien plus attractives que la voiture individuelle très coûteuse et condamnée à subir les restrictions d'accès aux centres urbains.

**Un recours au tribunal administratif a été déposé par les associations constituant le collectif pour demander l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique du projet dans sa version autoroutière.**

Nous devons faire face à des frais de justice, d'avocat et d'avis d'experts. Un premier appel à don nous a permis d'engager un conseil juridique. Aussi, nous faisons appel à votre contribution sur notre cagnotte en ligne pour préparer notre plaidoyer juridique. Cliquer sur le lien ou scanner le Flash-Code :

<https://autrecom.tiny.us/hello>



Merci d'avance pour votre précieuse participation et pour la diffusion de cet appel !  
Rappel : votre don est défiscalisable.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour prendre connaissance des nos actions (balades, conférences, ...)

AutreCOM <https://autrecom.jimdosite.com/>

[autrecom34@protonmail.com](mailto:autrecom34@protonmail.com)

*Saint Jean Environnement, Vélocité, Paysages de France, SOS Lez-Environnement, Alternatiba Montpellier*